

La gestion de l'eau pluviale sur le Parc d'Activités

Les eaux pluviales sont considérées par les spécialistes comme un « déchet » : en effet, elles drainent lors de leur écoulement de nombreuses matières polluantes présentes sur les toitures, dans les fossés ou sur les parkings. Ceci est d'autant plus vrai de nos jours en raison de l'imperméabilisation exponentielle des sols au cours des dernières décennies. Les eaux pluviales ont donc un impact sur la biodiversité.

Consciente de cette situation, accentuée par la proximité de la zone classée NATURA 2000 du lac de Grand-Lieu, l'lePad s'est donc emparée du sujet en 2018. Un cabinet spécialisé a ainsi été missionné pour mener une étude approfondie du système d'écoulement des eaux pluviales sur le Parc d'Activités du Bois-Fleuri.



La première étape a permis de cartographier les différents bassins versants, réseaux d'écoulement et zones imperméabilisées, ainsi que les contraintes réglementaires applicables. L'inventaire de biodiversité a également été dressé pour répertorier les espèces animales et végétales en présence.

La deuxième étape, qui devrait démarrer fin 2019, va consister à créer un bassin de phyto-épuration sur une parcelle en cours d'acquisition par la Communauté de Communes de Grand-Lieu. Ce bassin présentera quatre fonctions que les membres de l'lePad ont tenu à remplir :

- * Filtrer naturellement les eaux pluviales avant qu'elles ne s'écoulent vers le lac de Grand-Lieu
- * Faire face aux cas accidentels de pollution grâce à une zone tampon qui préserverait le lac de Grand-Lieu
- * Favoriser la biodiversité et supprimer les espèces invasives comme la jussie
- * Créer un espace convivial et paysager pour les salariés du Parc d'Activités du Bois-Fleuri.

Cette démarche, pilotée par l'lePad et le CPIE, s'inscrit dans le projet GITE (Gestion Intégration Territoriale et Environnementale) qui bénéficie d'un financement « Contrat nature ».

Nous vous tiendrons informés de la progression du projet lors du prochain numéro.

Sauvages des Rues
Belles et rebelles

L'exposition

Sauvages des rues, belles et rebelles

L'exposition « Sauvages des rues - Belles et rebelles » a été installée sur le Parc d'Activités du 8 au 25 mai. Vous avez sûrement dû apercevoir les visuels accrochés au grillage des entreprises.

L'objectif de cette installation était d'inviter les passants à porter un nouveau regard sur la flore spontanée. Avec l'arrêt de l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien du Parc d'Activités, les fleurs sauvages se développent et colonisent les pieds de murs, trottoirs et autres interstices.

Sortie familiale : Retour sur la sortie botanique

À l'occasion d'une sortie organisée avec le CPIE Logne et Grand lieu le 25 mai 2019, plusieurs salariés et leurs familles sont venus découvrir les plantes sauvages du Parc d'Activités !

Accompagnés par Bertrand Chiffolleau (botaniste du CPIE) et Tiphaine Hinault (CPIE), les participants ont fait le tour du parc d'activités pour **observer la flore spontanée**.

De nombreuses plantes ont été présentées, à la fois dans la prairie humide qui longe le Parc d'Activités et dans celui-ci : au pied des grillages, le long des parkings, etc.

Oseille sauvage, plantain, géranium, gaillet, millepertuis, mouron des oiseaux, vergerette, etc. Les participants ont pu découvrir de nombreuses plantes, ainsi que leurs propriétés.

La sortie s'est poursuivie dans une salle de l'entreprise Armor pour une **dégustation de plantes sauvages**.



Zoom sur le diagnostic des continuités écologiques et les plantations

Suite au diagnostic écologique réalisé en 2018, le CPIE a proposé des actions pour faciliter l'intégration du parc d'activité dans son contexte environnemental. Ces actions visent à favoriser le développement d'un ensemble d'espèces affiliées à certains types d'habitats et notamment les milieux boisés, les milieux dits « ouverts » de type prairie/pelouse et les milieux aquatiques. Il a donc été proposé de mettre en place par exemple, des gîtes à chauve-souris et nichoirs à oiseaux, des prairies fleuries, de végétaliser les façades ou encore de maintenir du bois mort en guise de refuge pour la faune. Parmi les propositions, certaines seront réalisées d'ici la fin de l'année : restauration d'une mare et remplacement des haies ornementales vieillissantes par des haies champêtres diversifiées (330 plants dont 25% labellisés Végétal local).



Zoom sur

Le Bee-monitoring : Késako ?

bee diversity
be part of the cycle

La bio surveillance par l'abeille !

L'lePAD souhaite que son projet mêle la préservation de l'environnement et l'implication des parties prenantes. C'est dans cet objectif que l'association va mettre en place en 2020 une démarche innovante de Bee monitoring.

Le Bee monitoring est une méthode de diagnostic de l'environnement par l'abeille. En effet, l'abeille constitue un indicateur de la qualité de l'environnement en raison de ses activités quotidiennes qui la mettent en contact avec un grand nombre de polluants sur une surface d'exposition très importante.

L'étude des pollens rapportés à la ruche par ces petites sentinelles a plusieurs objectifs :

- * Etablir un état des lieux de la diversité végétale (type d'espèces, catégorisation de l'environnement, etc.) liée aux pollinisateurs,
- * Monitorer les pesticides, les métaux lourds et les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) présents dans l'environnement ainsi que leur niveau, impact et origine,
- * Grâce aux indicateurs liés à cette étude, évaluer l'impact positif que la gestion du territoire et les mesures prises ont sur l'environnement et le territoire local,
- * Proposer des mesures d'amélioration ciblées et efficaces
- * Sensibiliser et fédérer les parties prenantes autour de l'amélioration de la qualité de l'environnement et la préservation des espèces pollinisatrices.

Nous vous tiendrons informés de l'installation des ruches et des premiers résultats.



Les inventaires faunistiques et floristiques



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Dans le cadre de la première année de la démarche Refuge LPO® Entreprises de l'lePAD, une campagne d'inventaires de la biodiversité est menée par la LPO 44 sur les sites de production.

Des espaces naturels subsistent et sont favorables à l'accueil de quelques espèces à enjeux.

Entre autres, deux vipères aspic ont été vues sous des plaques reptiles posées au sud du parc d'activité. Cette espèce est protégée et considérée comme vulnérable en Pays de la Loire.



Vipère aspic - Photo@Jacki Herbet



Grenouille agile - Photo@CPIELGL



Chardonneret élégant - Photo@Wikimedia-Charles J Sharp

Cette friche humide est aussi favorable à l'observation du lézard à deux raies et des murailles.

A proximité, la reproduction de la Grenouille agile et la présence de la Grenouille verte sont confirmées dans la mare réhabilitée.

Les prospections au cours du printemps et de l'été détectent la présence de 22 espèces d'oiseaux, dont 3 sont considérées comme patrimoniales : le Chardonneret élégant, le Serin cini et la Linotte mélodieuse.

Bien qu'étant autrefois des oiseaux communs, leur population est désormais en déclin.

Il est essentiel de préserver leur habitat à l'échelle du Parc d'Activités en conservant des zones naturelles et des haies bocagères.

Perspectives

Un chantier de plantations participatives ! Vendredi 8 novembre 2019 - 9h

Pour favoriser le contexte paysager et écologique du parc, le projet Gite prévoit la mise en place de haies champêtres !

Le CPIE et l'entreprise Arbres & Jardins Passion organisent sur une **matinée un chantier participatif** visant à planter des arbres et arbustes pour former un linéaire de haies sur le Parc d'Activités.

Cette demi-journée conviviale sera l'occasion de comprendre l'intérêt écologique d'une haie champêtre et de participer à la mise en valeur du parc.

Inscription obligatoire auprès du CPIE : 02.40.05.92.31
elisabeth.lagadec@cpie-logne-et-grandlieu.org

Pensez à prendre des bottes et éventuellement des vêtements de pluie.

Un rendez-vous pour valoriser les actions mises en place sur le Parc d'Activités Janvier 2020

Afin de valoriser les actions engagées dans le cadre du projet de GITE (Gestion de l'Intégration Territoriale et Environnementale), l'lePAD, en lien avec la région Pays de la Loire et le CPIE organise un événement à destination des collectivités, des entreprises et des associations.

La rencontre se déroulera en deux temps :
16h - 18h

Rendez-vous en Terrain Connu

Réconcilier les espaces très urbanisés et leur contexte paysager à dominante rurale via une analyse Trame Verte et Bleue. Exemple à l'échelle d'un parc d'activités.

18h30 - 20h30

Conférence «Entreprises et Biodiversité»

La construction d'une démarche collective de prise en compte de la biodiversité sur un Parc d'Activités.



Ce document est publié par le maître d'ouvrage :
l'lePAD
Conception et réalisation graphique :
CPIE Logne et Grand-Lieu

